

Paris, le - 7 JUIN 2018



Monsieur François de Rugy
Président de l'Assemblée Nationale
Député de Loire-Atlantique
Bureau Parlementaire
14 quai de Versailles
44000 Nantes

REÇU LE

11 JUIN 2018

LE PRESIDENT

Monsieur le Président,

de François,

Depuis 2009, l'ADEME participe activement aux débats sur le compteur Linky. Elle a ainsi contribué à l'évolution du projet pour une meilleure prise en compte des services rendus aux consommateurs. Elle est aujourd'hui convaincue que le compteur est une brique indispensable pour faciliter la transition énergétique du réseau électrique et permettre au consommateur de devenir progressivement acteur de sa consommation d'électricité. Cet engagement s'est notamment traduit par la signature d'un accord de collaboration avec ENEDIS.

Comme vous le savez, le déploiement du compteur fait aujourd'hui l'objet de certaines controverses, dont celles sur les ondes électromagnétiques. Le 3 mars 2017, mes équipes ont ainsi rencontré le CRIIREM et ENEDIS, institutions avec lesquelles nous avons estimé qu'il était absolument nécessaire qu'un rapport complet vienne effectivement répondre à tous les points encore en débat.

Suite à cette rencontre, mon prédécesseur Bruno Léchevin, a proposé à M. Jean-Yves Le Déaut, président de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST), que l'ADEME puisse participer à ces travaux. Ce courrier, daté du 21 mars 2017, soutenait en effet la proposition de l'OPECST de réaliser une étude conclusive sur différents points encore non résolus de manière à affirmer un « avis de manière forte » et « clore le débat ». Il s'agissait ainsi de trouver un protocole de mesure qui fasse consensus et de compléter le rapport de l'ANSES à venir alors avec ces différents éléments. Le sujet des ondes ne faisant pas directement partie du domaine de compétence de l'ADEME, ce courrier proposait que l'OPECST sollicite l'ANSES pour qu'elle élabore le protocole de test sous-jacent à ce rapport, en concertation avec le CRIIREM, l'ADEME, le CSTB, ENEDIS et tout autre organisme qui lui paraîtrait pertinent d'associer.

Suite à cette proposition, l'Agence n'a malheureusement été associée à aucun travaux impliquant l'ANSES, l'ANFR, le CRIIREM ou même un fabricant.

Partageant toujours le souci de rassurer les consommateurs afin qu'ils s'approprient pleinement ces nouveaux compteurs, vecteurs de transition énergétique et outils indispensables d'accompagnement à la réduction des consommations, je vous assure à nouveau que mes équipes engageront toute leur expertise et leur objectivité pour soutenir toute nouvelle évaluation permettant d'éclairer les débats de manière constructive.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature]

[Signature]
Arnaud Leroy